Contacts

Adresse email : *cgtchem.cnp@gmail.com*

Adresse postale : Local syndical CGT
Campus Fruitiers, 6, avenue François MITTERRAND 93210 La-Plaine-Saint-Denis

REFORME des RETRAITES : RETRAIT !

Après plusieurs journées de mobilisation massive, tant dans par la grève que dans les manifestations, le gouvernement a finalement eu recours au 49.3 pour faire passer sa réforme des retraites majoritairement rejetée par les travailleurs de ce pays.

La réforme est donc réputée votée depuis le lundi 20 mars, date de rejet des motions de censure présentées au parlement.

Cette réforme reste minoritaire et rejetée, nous ne voulons pas travailler 2 ans de plus !

Le syndicat CGT CNP informe :

LES SYNDICATS DES DIRECTIONS DGII DTR – DGEX – DGNUM – DGAFP – Siège DGOP de SNCF RESEAU (sites de La Plaine St Denis):

Coup de force du gouvernement pour faire passer son projet de réforme des retraites !

Ce projet n'est toujours ni amendable, ni discutable, il doit être retiré !
Les personnels se sont réunis avec les organisations syndicales le mardi 21 mars :

Face au coup de force de Macron et son gouvernement, notamment le 49.3 et les mensonges répétés (non-utilisation du 49.3, 1200€, ...) il nous semble que l'étape suivante doit être la préparation du blocage du pays et de l'économie, la préparation de la grève générale jusqu'au retrait de cette réforme.
Le gouvernement ne nous laisse pas d'autre choix, en ce sens les confédérations syndicales qui à juste titre ont jusqu'à présent organisé la mobilisation, doivent dans l'unité appeler à la grève générale.

Pour préparer cette étape nous appelons les collègues à se mettre en grève, à s'organiser dans leur service pour préparer ensemble la mobilisation et faire la liste de leurs revendications, à participer aux assemblées de personnels.

La réunion des personnels a par ailleurs décidé :
-D'informer les collègues de l'existence d'une caisse de grève pour les directions et d'inviter les collègues qui en ont besoin à se faire connaitre.
Une nouvelle réunion décidera, en fonction des besoins exprimés, des modalités de reversement.
-Un rendez-vous pour la manifestation du 23 mars est fixé à l'angle de la rue de Lyon et de l'avenue Daumesnil, devant le « Viaduc des arts » (38 avenue Daumesnil) à 13h30.

Le syndicat CGT Centraux Nord Paris invite les collègues des différents services à se réunir et établir leurs revendications.

Le syndicat CGT CNP est à disposition des collègues pour porter leurs revendications et exiger notamment :

- **L'abandon du transfert de personnels dans un GIE optim service**
- **Le retrait de la réforme des retraites qui vise entre autres à reculer de 2 ans l'âge d'ouverture des droits à la retraite.**
- **Un plan d'urgence pour la réalisation effective des recrutements nécessaires ;**
- **Le libre choix des agents à télétravailler ou non.**
- **L'amélioration des conditions de télétravail : limitation de la charge de travail, respect des horaires, systèmes de déconnexion effective, prise en charge de l'aménagement incluant le mobilier de bureau, indemnité de repas…et la formalisation des conditions de travail dans un avenant au contrat de travail.**
- **L'abandon des Flex office et le maintien d'un bureau individuel pour chaque agent.**

BULLETIN DU SYNDICAT CGT CENTRAUX NORD PARIS - Supplément au périodique « la Tribune des cheminots » mars 2023

SYNDICAT
Centraux
Nord Paris

FÉDÉRATION DES CHEMINOTS

GIE OPTIM SERVICE : attention danger !

Nous alertions dans notre dernier tract sur la volonté de la direction de transférer plus de 3000 cheminots hors de la SA SNCF, vers un GIE (groupement d'intérêt économique) !

Les modalités de ce transfert devraient être présentées dans les prochains CSE, d'ores et déjà la direction semble avoir acté ce transfert massif de collègues cheminots dans une structure externe à la SA SNCF, devenue Holding SNCF.

Au-delà de la conséquence première de « sortir » plus de 3000 collègues cheminots de l'entreprise, c'est la remise en cause de l'existence même de la SNCF historique, qui subsistait malgré le passage en Sociétés Anonymes.

Nous le réaffirmons : c'est un pas supplémentaire franchi vers le démantèlement total et complet de ce qu'il reste de la SNCF. Aujourd'hui un GIE Optim service, demain un GIE IMMO, un GIE SUGE, etc… et il ne restera plus rien de la SA de tête, il ne restera plus rien du service public SNCF pour lesquels rails et circulation étaient reliés par les directions centrales.

Par ailleurs, quand on sait le nombre de filiales à disposition du « groupe SNCF », il y a lieu de s'inquiéter pour l'ensemble des services, établissements, départements de toutes les SA.

Qu'est ce qui empêchera demain les directions de transférer tout ou partie de ses missions historiques vers des filiales et autres GIE ?

La direction se veut rassurante : « *cela ne changera rien pour les cheminots transférés* », au contraire, cela changera tout, pourquoi sinon la direction déciderait elle de faire un GIE ?

Le syndicat CGT CNP est opposé à ce projet et propose aux collègues de se réunir pour discuter des conséquences concrètes de ce nouveau pas vers la privatisation et des moyens de bloquer ce projet.

Où va-t-on ?
De plus en plus de collègues nous alertent sur la difficulté à obtenir le matériel nécessaire au bon fonctionnement de leur service : EPI, écrans, cahiers, stylos, piles… pour certain cela relève du parcours du combattant pour obtenir les outils nécessaires à l'exercice de nos missions.

Le syndicat CGT CNP invite les collègues à se réunir dans leur service, à établir la liste de leurs revendications et à solliciter le syndicat CGT CNP pour porter ces dernières à la direction.

Cantines : des prix qui ne cessent de flamber, des cheminots toujours plus sollicités pour supporter ces hausses.
Que cela soit le prix des repas dans les quelques cantines qui restent sur le site de la Plaine Saint Denis, ou les repas pris par les agents en télétravail, les prix ne cessent d'augmenter.
D'ores et déjà, plusieurs collègues ont signé les pétitions qui circulent à ce sujet pour demander notamment :
« *La prise en charge par la direction de la totalité des frais d'admission des différents restaurants d'entreprise.*
Que la subvention restauration soit versée sous forme de prime de panier ou de ticket restaurant les jours de télétravail… »
Une demande d'audience sera prochainement envoyée à la direction pour porter ces exigences, faites-nous remonter le nombre de signatures dans vos services.